

## Document d'information

# LA FRANCOPHONIE : LE CONTEXTE HISTORIQUE

### LA FRANCOPHONIE

La Francophonie peut se définir comme la communauté des peuples parlant le français ou l'utilisant à des degrés divers, que ce soit sur le plan interne ou sur le plan international. Elle peut également être perçue comme un cadre institutionnel composé d'organisations et d'associations, gouvernementales et privées, engagées dans des secteurs d'activités et des domaines d'intérêt communs aux membres de cette communauté. Depuis quelques années, le terme « Francophonie » est couramment utilisé pour désigner le mouvement de concertation des peuples d'expression française afin de se doter d'un cadre organisé et de structures fonctionnelles de coopération et d'échanges.

Fondement de la Francophonie internationale, la langue française est avant tout un instrument de communication et de promotion des cultures et des langues nationales. Si les pays qui adhèrent aux diverses institutions francophones partagent le plus souvent un héritage linguistique et culturel commun, ils ne forment pas pour autant une entité homogène, que ce soit du point de vue socio-culturel, politique ou économique. La diversité des cultures et des langues nationales représentées au sein du monde francophone constitue d'ailleurs un facteur dynamique qui influence fortement l'évolution de la Francophonie.

La Francophonie internationale a pris naissance dans les nombreuses associations francophones privées, dont certaines datent d'une quarantaine d'années. Dans chacune, on retrouve des Canadiens et des Canadiennes, notamment certains des fondateurs de ces associations. Ces personnes ont, avec leurs collègues des autres pays francophones, jeté les bases de ce qui est devenu la coopération multilatérale francophone.

### LE CANADA EN FRANCOPHONIE

Reconnaissant l'importance du fait français chez lui, ainsi que son envergure internationale, le gouvernement canadien s'est associé dès le début à la Francophonie en participant activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions.

La Francophonie fait partie intégrante de la politique étrangère du Canada : c'est un prolongement naturel de la configuration linguistique du pays sur le plan international. Le Canada est donc membre de toutes les organisations francophones multilatérales; il est l'un des États fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) au sein de laquelle il joue, depuis son origine, un rôle très actif.